

ACTIVER L'ÉCOCONCEPTION



DANS LE SECTEUR
DE L'AMEUBLEMENT
ET DE L'AGENCEMENT

DÉCEMBRE 2024



POURQUOI SE LANCER DANS L'ÉCOCONCEPTION ?

L'ÉCOCONCEPTION

Source d'innovation et génératrice de valeur, l'écoconception est une démarche multicritère qui permet **de réduire les impacts négatifs sur l'environnement** des produits, procédés ou services sur l'ensemble de leur cycle de vie, tout en **conservant leurs qualités d'usage**.

Cette démarche s'applique dès le processus de conception et de développement du produit ou service. Elle se déploie ensuite de façon itérative.

SES BÉNÉFICES

Un levier de création de valeur

L'écoconception répond aux nouvelles attentes des clients et des salariés, permet d'anticiper les contraintes, de développer de nouvelles offres pour de nouveaux marchés et nouveaux clients, d'améliorer la performance technique et environnementale du produit

Une meilleure compétitivité

Source d'innovation et de différenciation, la démarche d'écoconception contribue à l'amélioration de l'image de l'entreprise, améliore la capacité d'adaptation des entreprises et participe à sécuriser les approvisionnements.

Sources : d'après les études Analyse des bénéfices économiques de l'écoconception pour les entreprises menées par l'ADEME en 2022 et en 2017.



POURQUOI CE DOCUMENT ?

Ce guide s'adresse aux entreprises du secteur de l'ameublement et de l'agencement et s'appuie sur des évaluations environnementales réalisées pour des produits de ce secteur.

Il a été élaboré par l'ADEME avec les acteurs de la filière meuble (Organisation Professionnelle- l'Ameublement Français, Éco-organismes agréés, Centre Technique Industriel FCBA, ...) en vue d'être largement décliné par les entreprises concernées.

Il vise à faciliter la mise en œuvre de premières démarches d'écoconception, en autonomie, via des **LEVIERs D'ÉCOCONCEPTION** permettant de réduire l'impact environnemental des produits, sans réalisation préalable d'Analyse de Cycle de Vie (ACV).

Dans le prolongement de cette activation de l'écoconception par l'action, les entreprises sont invitées à approfondir leurs démarches de façons spécifiques, avec l'aide d'outils et de consultants spécialisés.

Ont également contribué à la réflexion les bureaux d'études Coopérative MU et Eco-impact, et certaines entreprises du secteur.



PRINCIPALES ÉTAPES CONTRIBUANT AUX IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES PRODUITS D'AMEUBLEMENT



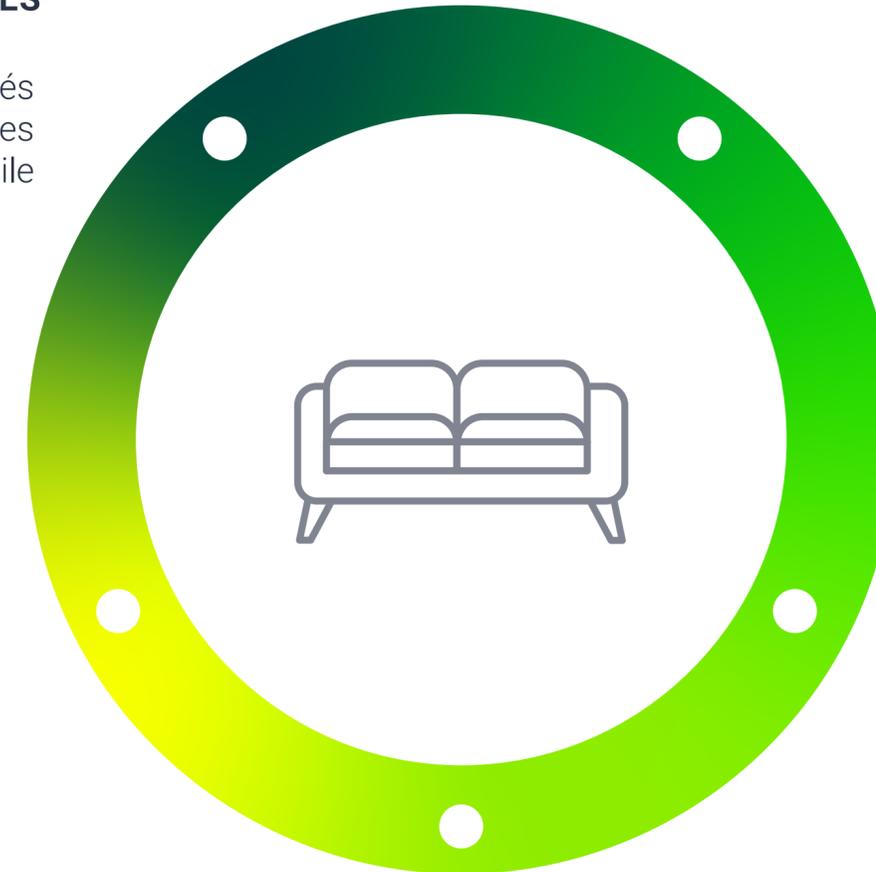
LES MATIÈRES PREMIÈRES

... en raison des divers impacts générés pour produire le métal, le plastique ainsi que les produits à base de bois ou de textile



LA FABRICATION

... selon les lieux de production, en raison des procédés et techniques de fabrication des produits d'ameublement, qui nécessitent de fortes températures, et qui recourent à des substances nocives pour l'environnement et la santé humaine.



LA FIN DE VIE

... peut également avoir des impacts importants si elle n'est pas optimisée. Elle peut également permettre, grâce au recyclage, de produire des matières premières à moindre impact.



LE TRANSPORT

... peut avoir des impacts importants selon les zones d'approvisionnement des composants, du circuit de distribution et des moyens de transport.



L'USAGE

... ne s'accompagne pas d'impacts majeurs. Cependant, s'il se prolonge grâce à l'augmentation de la durée de vie, il permet « d'amortir » sur une plus longue durée les impacts liés aux matières premières et à la fabrication.



PRINCIPAUX LEVIERS SUR LE CYCLE DE VIE DES PRODUITS D'AMEUBLEMENT

8 leviers majeurs d'écoconception

« premiers pas » permettent d'agir, sans réalisation préalable d'une analyse de cycle de vie.

L'objectif de ces leviers est de proposer un panorama technique assez large des premières actions d'écoconception envisageables.

La mise en œuvre de certains de ces leviers peut entraîner une réduction des éco-contributions dues aux éco-organismes.



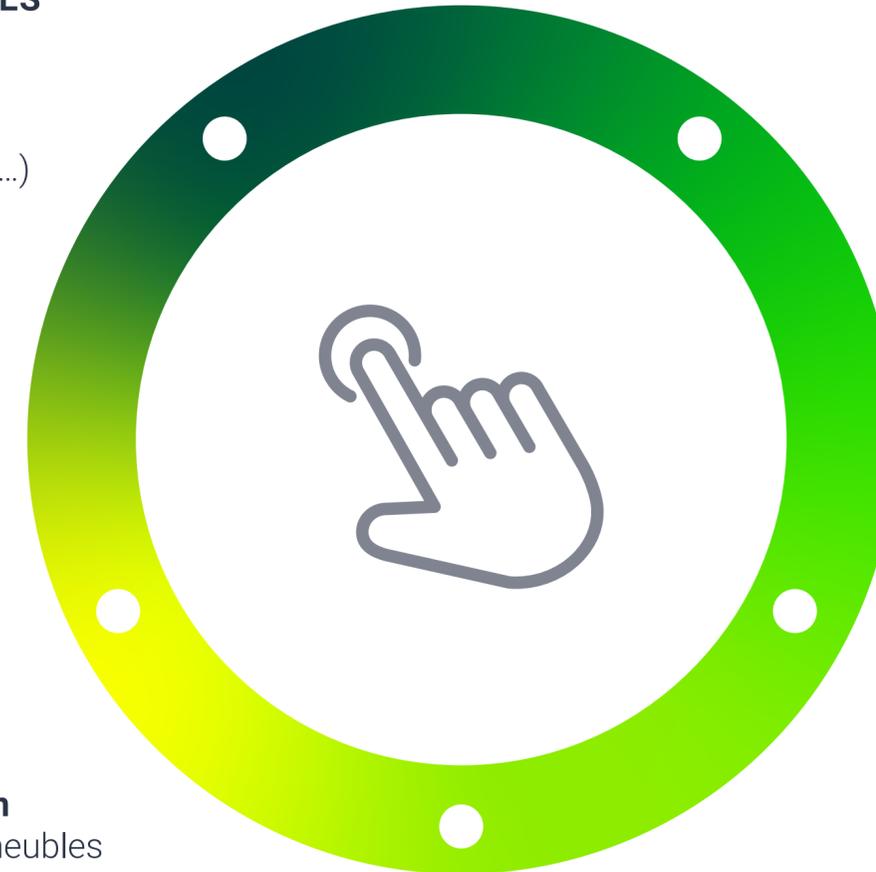
LES MATIÈRES PREMIÈRES

- 1 Je choisis des **matériaux principaux à moindre impact** (recyclés, certifiés, recyclables...)



LA FABRICATION

- 2 Je réalise/fait réaliser les **étapes de transformation** dans des pays aux **mix électriques plus vertueux**
- 3 Je **réduis les chutes et déchets** de production
- 4 Je choisis des **procédés** de fabrication **à moindre impact**
- 5 Je limite la teneur en **substances dangereuses / préoccupantes**



LA FIN DE VIE

- 8 Je permets **l'optimisation de la fin de vie** de mes meubles



LE TRANSPORT

- 6 Je réduis les **distances parcourues** par chacun des composants de mon meuble



L'USAGE

- 7 J'allonge **la durée de vie** de mes meubles



L'ALLÈGEMENT (diminution du poids), à **matériau constant et sans diminution des qualités d'usage**, permet de réduire les impacts associés à l'étape de matière première et à l'étape de fin de vie, voire également aux étapes de fabrication et transport.





JE CHOISIS DES MATÉRIAUX PRINCIPAUX À MOINDRE IMPACT (RECYCLÉS, CERTIFIÉS, RECYCLABLES...)

Le tableau ci-contre situe les impacts par famille de matériaux, mais ne hiérarchise pas les matériaux les uns par rapport aux autres.

Par ex : on peut suggérer de passer du MDF à du bois massif issu d'exploitation durable... mais on ne peut pas préconiser « dans l'absolu » de remplacer le MDF par du plastique recyclable ou de l'acier.

Le tableau n'est pas exhaustif.

D'autres matériaux peuvent entrer dans la composition des meubles. Ces nouvelles matières ne sont pas mentionnées ci-dessus, faute de données relatives à leur impact.

Des solutions d'allègement ou d'éventuelles substitutions entre matériaux peuvent être envisagées...

... mais ces solutions doivent s'accompagner d'une réflexion sur la capacité des quantités visées et des matériaux à assurer les fonctions requises.



BOIS...	Bois dont la traçabilité n'est pas connue ou insuffisante Panneaux composites non recyclables (alvéolaire MDF-Carton)	Panneau de Fibre à Densité Moyenne (MDF)	Panneaux particules origine forêt durable (FSC ou PEFC) et/ou Taux d'incorporation déchets maximisé	Bois massif issu d'exploitation durable (FSC ou PEFC) et/ou intégration de pièces issues du réemploi
MÉTAL...	Autres métaux que ceux mentionnés ci-après	Alu vierge	Alu recyclé <80%	Acier Alu recyclé >80% Pièces de réemploi
PLASTIQUE...	PVC	Plastiques non recyclables (composites, polycarbonates)	Polypropylène, poly éthylène ou autre plastique recyclable	Polypropylène, poly éthylène incorporant du recyclé (à performance équivalente à du vierge)
MATÉRIAUX REMBOURRÉS...	Plume – duvet		Polyurethane Latex non certifié	Latex certifié
EVITER LE MÉLANGE DE MATIÈRES	Mélange de matières		Mono-fibre	
TEXTILES ENDUITS (STR)	Textiles enduits à base de PVC		Textiles enduits à base d'autres matières	
TEXTILES	MATIÈRES NATURELLES d'origine végétale	Coton	Coton biologique	Lin, chanvre, coton recyclé
	FIBRES SYNTHÉTIQUES	Elasthane – Lycra	Acrylique Nylon	Polypropylène / Polyester Polyester recyclé
	LAINES	Laine par défaut (Australie, Nouvelle Zélande)		Laine Nouvelle Filière (France ou Europe)
	CUIR	Cuir tanné et enduit avec des substances chimiques		Cuir tanné et enduit avec des matières végétales
MATIÈRES ARTIFICIELLES d'origine organique	Viscose		Viscose FSC	Viscose recyclée

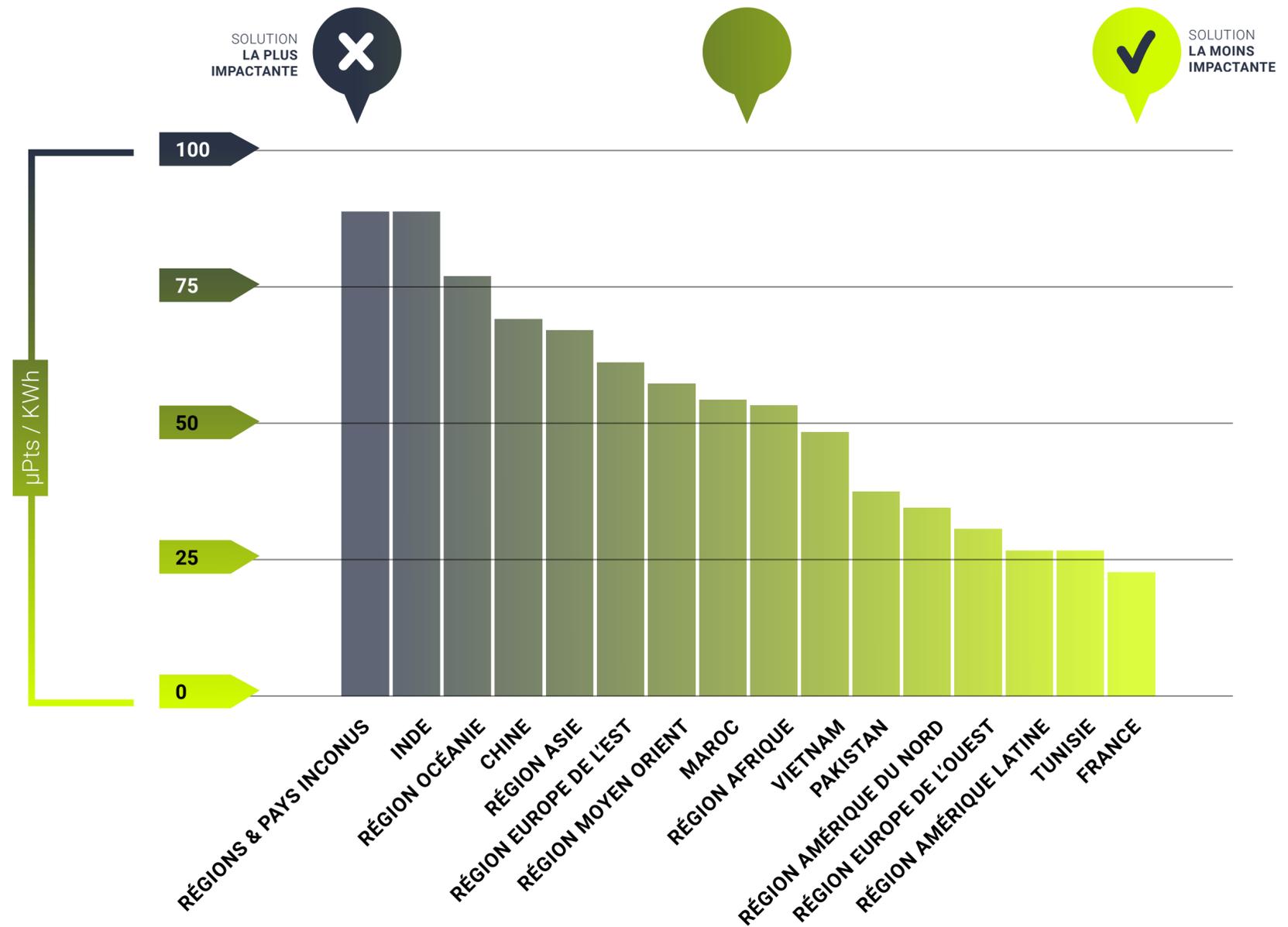


JE RÉALISE/FAIT RÉALISER
LES ÉTAPES DE TRANSFORMATION
 DANS DES PAYS
 AUX **MIX ÉLECTRIQUES PLUS VERTUEUX**

Le micro-point (μPt) est une unité utilisée en évaluation environnementale.

Elle permet d'agréger les différents impacts environnementaux (changement climatique, consommation de ressources, toxicité, écotoxicité, eutrophisation, destruction de la couche d'ozone...).

COÛT ENVIRONNEMENTAL DES MIX ÉLECTRIQUES



source : Le coût environnemental : approche méthodologique globale | Ecobalyse

Graphique réalisé d'après : <https://fabrique-numerique.gitbook.io/ecobalyse/textile/cycle-de-vie-des-produits-textiles/electricite>



JE RÉDUIS LES CHUTES ET DÉCHETS DE PRODUCTION





JE CHOISIS DES PROCÉDÉS DE FABRICATION À MOINDRE IMPACT

Les étapes de fabrication peuvent intervenir chez le fabricant ou chez un fournisseur. Les leviers « fabrication » peuvent donc concerner l'achat (l'acheteur) et/ou le procédé de fabrication.

Selon les meubles, leurs fonctions recherchées, leurs qualités attendues et les matériaux, d'autres alternatives que celles figurant ci-contre peuvent s'appliquer. Il convient de systématiquement chercher à retenir les procédés pertinents, à moindre impact.

L'enjeu environnemental principal concernant la phase de finition est de veiller à réduire les consommations de solvants organiques et réduire les émissions atmosphériques des Composés Organiques Volatils (COV).

Les bénéfices environnementaux de la peinture en poudre par rapport à la peinture liquide peuvent dépendre des conditions d'applications.



PANNEAUX BOIS...	Séchoir à tambour rotatif (énergivore)		Séchoir à bande (moins énergivore)	
MÉTAL...	Tubes et tôles laminés à chaud		Tubes et tôles laminés à froid	
PLASTIQUE...	Injection moulage	Extrusion	Thermoformage infrarouge	
PROCÉDE DE FINITION	Vernis polyuréthane Résine Epoxy	Revêtement glycérophthalique	Laque polyuréthane	Vernis acrylique
TEXTILE	Teinture		Pas de teinture (écru, coloris brut de la matière recyclé)	
PEINTURE	Peinture liquide		Peinture en poudre	





JE LIMITE LA TENEUR EN SUBSTANCES DANGEREUSES / PRÉOCCUPANTES

Notamment celles définies par le **REGISTRE REACH - SUBSTANCES SHVC**,
et en association avec mes fournisseurs.

SUPPRESSION DES substances **extrêmement** préoccupantes

CMR de catégorie 1A ou 1B

<https://echa.europa.eu/fr/substances-of-very-high-concern-identification-explained>

LIMITATION des substances préoccupantes

PEINTURE PRIMAIRES ET TEINTURES	Substances à base de cadmium, plomb, chrome VI, mercure, arsenic, sélénium , teneur en COV
MATIÈRES PLASTIQUES	Chlorure de vinyle monomère Additifs contenant Eléments traces métalliques (Cd, CrVI, Pb, Hg, Sn)
MÉTAUX	CrVI, Cd lors des opérations de galvanoplastie
TEXTILES ET CUIRS	CrVI, formaldéhydes, métaux lourds, Chlorophénols, Alkylphénols, HAP
VERRE	Utilisation de Pb, Hg, Cd ; procédés de revêtement au Cuivre
PRODUITS REMBOURRÉS	Agents gonflants halogénés, retardateurs de flamme, COV
MOUSSES DE LATEX	Chlorophénols, métaux lourds, pesticides, butadiène
MOUSSES DE POLYURÉTHANE	Métaux lourds, plastifiants, TDA (toluènediamine) MDA (diaminodiphénylméthane organostanniques)
POUR LES BOIS	Formaldéhyde
FIBRES ET COPEAUX DE BOIS	Contaminants : As, Cd, Cr, Cu, Pb, Hg, FI, Cl, pentachlorophénol créosote





JE RÉDUIS
LES DISTANCES PARCOURUES
 PAR CHACUN DES COMPOSANTS
 DE MON MEUBLE



JE RÉDUIS LA DISTANCE ENTRE...				
... LA PROVENANCE DE MES COMPOSANTS ET LE SITE DE FABRICATION	Composants produits à plus de 1000 km du site de fabrication	Composants produits à moins de 1000 km du site de fabrication	Composants produits à moins de 500 km du site de fabrication	Composants produits à moins de 50 km du site de fabrication
... LE SITE DE FABRICATION ET LE LIEU DE DISTRIBUTION	Meubles vendus à plus de 1000 km du site de fabrication	Meubles vendus à moins de 1000 km du site de fabrication	Meubles vendus à de 500 km du site de fabrication	Meubles vendus à moins de 50 km du site de fabrication
JE CHOISIS LES MODES DE TRANSPORT À MOINDRE IMPACTS				
LONGUES DISTANCES	avion		bateau	train
MOYENNES DISTANCES	Camion norme antérieure ou égale à Euro V	Camion norme Euro VI	Camions électriques	train

OPTIMISATION DU TRANSPORT EN CAMION

Optimiser le **remplissage** des camions | Promouvoir l'**éco-conduite** | Améliorer l'**aérodynamique** des poids-lourds





J'ALLONGE LA DURÉE DE VIE DE MES MEUBLES

Les leviers relatifs à la **démontabilité** et à la **disponibilité des pièces** détachées peuvent ne pas s'appliquer de façon similaire selon la nature des meubles (armoires en bois, fauteuil de bureau, matelas, ...).



	SOLUTION LA PLUS IMPACTANTE		SOLUTION LA MOINS IMPACTANTE
JE FAVORISE LA RÉPARABILITÉ DE MES PRODUITS	Meuble non pas démontable	Meuble en en partie démontable	Meuble intégralement démontable
JE FAVORISE LA DISPONIBILITÉ DE PIÈCES DÉTACHÉES	Durée de disponibilité des pièces détachées < 1 an	Durée de disponibilité des pièces détachées de 5 ans ou moins	Durée de disponibilité des pièces détachées > 10 ans
JE CONÇOIS DES MEUBLES ROBUSTES ET INTEMPORELS	« Fast déco » courte durée de vie		Longue durée de vie et d'usage
J'OFFRE UNE GARANTIE COMMERCIALE SUR MES PRODUITS	Pas de garantie	Garantie de 5 années	Garantie de 10 années ou garantie à vie
JE CONÇOIS DES MEUBLES MODULABLES ET ÉVOLUTIFS	Avec évolutivité intrinsèque de meuble, ne nécessitant pas une adaptation à acquérir de manière séparée auprès du fabricant.		

Réparabilité aptitude à remettre les caractéristiques esthétiques et fonctionnelles d'un produit dans un état approprié pour pouvoir continuer à l'utiliser.

Démontabilité capacité d'un produit à être démonté, avec des outils classiques, conventionnels et disponibles sur le marché, sans endommagement afin de faciliter son réemploi ou son recyclage.



JE PERMETS L'OPTIMISATION DE LA FIN DE VIE DES MEUBLES



J'AUGMENTE LA RECYCLABILITÉ DE MES MEUBLES (en utilisant les outils proposés par mon Eco-organisme)	< 50%	Entre 50 et 95%	>95%
JE LIMITE LA PRÉSENCE DE PERTURBATEURS DE RECYCLAGE	<i>Cf. tableau des perturbateurs, page suivante</i>		
JE LIMITE LE NOMBRE DE MATÉRIAUX CONSTITUTIFS DE MON MEUBLE	< 3		> 6
JE PERMETS LA SÉPARABILITÉ DES DIFFÉRENTS MATÉRIAUX	Séparabilité : possibilité de séparation en fin de vie de tout élément de masse supérieure à 50 grammes (Référentiel NF Environnement Ameublement NF 217)		





LEVIER

8



JE PERMETS L'OPTIMISATION DE LA FIN DE VIE DES MEUBLES

... en limitant les perturbateurs de recyclage

MATERIAU	PERTURBATEURS
Tous les produits, quel que soit le matériau majoritaire recyclable	<p>Les matières inertes minérales (verre, miroir, ardoise, pierre, céramique, carrelage, marbre etc.) associées ou entrant dans la composition des éléments d'ameublement difficilement séparables avec des outils standards par l'utilisateur</p> <p>Les composants électriques ou électroniques associés au matériau majoritaire recyclable des éléments d'ameublement difficilement séparables avec des outils standards par l'utilisateur</p> <p>La présence de substances chimiques perturbant le recyclage (telles que définies ci-dessous dans la composition des éléments d'ameublement)</p> <p>Les mousses ou textiles associés de façon complexe au matériau majoritaire recyclable (couture, colle forte, ou tout autre association difficilement séparable lors des étapes de tri, démantèlement ou préparation) dans un élément d'ameublement dont le matériau majoritaire serait recyclable sans la présence de cet assemblage</p>
Les éléments d'ameublement majoritairement composés de polypropylène et/ou polyéthylène	La présence de plus de 40% en masse de charges minérales dans un élément d'ameublement majoritairement composé de polypropylène et/ou polyéthylène
Les éléments d'ameublement majoritairement composés de matières plastiques	L'utilisation de polymères réticulés ou tramés dans les éléments d'ameublement majoritairement composés de matières plastiques
Les éléments d'ameublement de type matelas	<p>La présence de ressorts en plastique d'un élément d'ameublement de type matelas</p> <p>La présence de ressorts moulés dans la mousse d'un élément d'ameublement de type matelas</p>

Liste des perturbateurs de recyclage établie par l'ensemble des éco-organismes de la filière





POUR ALLER PLUS LOIN

DES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

Spécifiquement adaptées à chacun des produits,
elles peuvent être définies et mises en œuvre
dans le prolongement de ces premiers leviers.
Elles peuvent nécessiter la mobilisation d'outils et s'appuyer
sur des accompagnements techniques ou financiers adaptés.

SITES ET DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

[*ADEME Agir écoconception*](#)

[*FCBA éco-conception*](#)

[*Pôle Ecoconception*](#)

[*Guide écoconception des meubles meublants*](#)

[*Référentiels Ecolabel européen ameublement*](#)

[*Référentiel Norme NF Environnement – Ameublement*](#)

OUTILS DE RECYCLABILITÉ

*Se rapprocher de votre éco-organisme agréé
pour accéder à son outil*

CRITÈRES D'ÉCO-MODULATION

[*Eco-modulations - Ecomaison*](#)

[*Eco-modulations – Valobat*](#)

[*Barème Eco-contribution Valdelia*](#)

